



## Fiche Responsabilité civile & Note « infos sécurité » et Charte du bon usage des ressources informatiques

Fiche à compléter, à scanner et à déposer en ligne avec vos pièces justificatives  
selon la procédure indiquée

### ■ Responsabilité civile

Il vous est rappelé que l'**assurance RESPONSABILITÉ CIVILE** (qui couvre les dommages que vous pourriez causer) est **OBLIGATOIRE pour vous inscrire à l'Université de Bourgogne**. Seule l'adhésion à une mutuelle étudiante comprenant cette garantie ou la souscription d'une assurance à titre personnel peut couvrir ce risque ; en cas de doute, prenez contact avec votre assureur. Vous devez attester que vous avez souscrit une assurance de responsabilité civile valable pour toute la durée de l'année universitaire 2022/2023 (valable de la date d'inscription au 30/09/2023).

### ■ Note « infos sécurité » et Charte du bon usage des ressources informatiques

[Prenez connaissance de ce document.](#)

### Attestation de l'étudiant et signature :

Je soussigné(e) M. / Mme

Nom patronymique : ..... Prénom : .....  
(nom de naissance)

- reconnais avoir été informé(e) par l'Université de l'**obligation** qui m'est faite de **détenir une responsabilité civile** pour les activités universitaires (y compris stage en milieu professionnel) et extra-universitaires et j'atteste en posséder une valable pour toute la durée de l'année universitaire 2022/2023 (valable de la date d'inscription au 30/09/23).
- certifie avoir eu connaissance de la **charte du bon usage des ressources informatiques** et les **consignes de sécurité** figurant sur la note "infos sécurité" de l'Université de Bourgogne.

Le.....

Signature de l'étudiant : .....

***L'étudiant est informé qu'étant inscrit à l'université de Bourgogne,  
son image peut apparaître sur des photos et/ou vidéos de présentation de l'université.***